

# GUIDE 2019



## ÉCOCENTRES

Période d'ouverture à partir du 16 avril  
jusqu'au 2 novembre

### LA POCATIÈRE

410, 14e rue Bérubé

Mardi, jeudi et samedi 8 h à 16 h

### SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc

Mercredi, vendredi et samedi 8 h à 16 h

Prolongation 8, 9, 15 et 16 novembre 8 h à 14 h

### SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

619, route 289

Jeudi :

de l'ouverture à la fête du travail 11 h à 20 h

de la fête du travail à la fermeture 8 h à 16 h

Samedi 1er et 3e du mois 8 h à 12 h

\* SVP arrivez 15 minutes avant la fermeture \*

## ÉCOCENTRE

 [info@co-eco.org](mailto:info@co-eco.org)

 @coecobsl

 [www.ecocentresmrckam.com](http://www.ecocentresmrckam.com)

 418 371-1234

## ÉCOCHANTIER

 [ecochantier@co-eco.org](mailto:ecochantier@co-eco.org)

 @Ecochantier

 [www.ecochantier.ca](http://www.ecochantier.ca)

 418 856-2628



## FONCTIONNEMENT

Les écocentres sont à l'usage exclusif des résidents de la MRC de Kamouraska. Ils ne sont pas accessibles aux industries, commerces ou institutions à l'exception du matériel électronique et informatique.

L'utilisateur est responsable du tri et du transport des matériaux. Le préposé indique les conteneurs où déposer les matériaux.

Avant votre visite : TRIEZ les matières, VIDEZ les appareils à moteur de leurs liquides, COUPEZ les matières plus volumineuses et PLIEZ les boîtes de carton.

## RÈGLEMENTS

- Preuve de résidence et pièce d'identité obligatoires
- Respecter la signalisation et les directives données par le personnel
- Éteindre le moteur pendant le déchargement
- Les enfants et les animaux doivent rester dans le véhicule

### Il est interdit de :

- Fumer sur le site
- Transvider des liquides sur le site
- Descendre dans les conteneurs
- Prendre des objets
- Utiliser la violence verbale ou physique
- Déposer des matières à l'extérieur du site

## MATIÈRES ACCEPTÉES sans frais



Métal

Appareil ménager non réutilisable, pièce ou morceau de métal (four, laveuse, tuyau, clôture, tôle, etc.)



Électronique

Matériel informatique, électronique et de communication

✗ Matériel autoportant (photocopieur)



Bois

Bois de construction, bran de scie, meuble en bois non réutilisable

✗ Bois créosoté



Résidus verts

Gazon coupé, feuilles, plantes, résidus de coupe d'arbre ou d'arbuste et branches

✗ Plantes exotiques envahissantes



Agrégats

Quantité équivalant à une brouette: terre, brique, béton, asphalte, etc.

✗ Terre contaminée



RDD

Piles, néons et ampoules fluocompactes, huile, peinture, aérosol, etc.

Dans un contenant de moins de 20 LITRES, ÉTANCHE et IDENTIFIÉ



Pneus

Pneu SANS JANTE de 48.5 pouces et moins

✗ Pneus agricoles et commerciaux



Matériaux secs

Bardeau d'asphalte sans le papier goudronné, gypse, mélamine, miroir, vitre, céramique, toilette, lavabo, etc.



Vêtements

Vêtement en bon état dans des sacs

✗ Vêtement non réutilisable à la poubelle

## MATIÈRES ACCEPTÉES avec frais

### DEMANDEZ VOTRE REÇU

- Meubles rembourrés : matelas, sommier, futon, divan, chaise, etc.
- Plastiques durs : jouet, skis, tuyau, revêtement de vinyle, préart, arbre artificiel, etc.
- Produits d'isolation : mousse, laine, papier goudronné, etc.
- Toiles de plastique: bâche, abri d'auto, toile de piscine, etc.
- Autres : tapis, etc.

### Les frais s'appliquent selon le volume

|  |                  |
|--|------------------|
| Meubles rembourrés :                         | à partir de 5 \$ |
| Remorque 1 essieu (4' x 8' x 1,5') ou Pickup | 25 \$            |
| Remorque 2 essieux                           | 30 \$            |
| Fourgon 1 essieu                             | 25-30 \$         |
| Fourgon 2 essieux                            | 45 \$            |

## MATIÈRES REFUSÉES

- **Matières provenant d'activités commerciales ou industrielles**
- Matières contaminées: terre, amiante, BPC, cyanure, etc.
- Souche d'arbre
- Explosifs : arme, munitions, feux d'artifice, etc.
- RDD de plus de 20 litres ou industriel
- Résidus biomédicaux : seringue, etc.
- Contenant de gaz autre que propane

**Aucun déchet domestique n'est accepté**

L'écocentre est aménagé pour le dépôt d'objets recyclables ou récupérables, de résidus domestiques dangereux, de matériaux de construction et de résidus verts dans le but d'encourager le réemploi et le recyclage.

AUCUNE VENTE DE MATÉRIAUX N'EST PERMISE À L'ÉCOCENTRE, à l'exception des écomeubles.



## ÉCOMEUBLES

Les meubles et accessoires réutilisables sont récupérés à l'écocentre et mis à disposition du public à très bas prix dans le but d'encourager leur réutilisation.

Paiement en argent comptant seulement. Les taxes sont incluses dans le prix de vente.

Rendez-vous à l'écocentre pour connaître l'inventaire. Aucune information ni réservation d'articles n'est donnée par téléphone. Les articles achetés devront être emportés immédiatement.



## ÉCOCHANTIER

Les écocentres acceptent également des matériaux de construction qui peuvent être réutilisés. Ils sont ensuite dirigés vers la boutique Écochantier au 425 avenue Patry à Saint-Pascal.

Paiement en argent comptant seulement. Vous pouvez visiter notre catalogue en ligne : [www.ecochantier.ca](http://www.ecochantier.ca)